

M. Orange: Si le député avait écouté au début, il aurait entendu ce que j'ai dit. Lorsque j'ai lu la résolution, j'ai pensé qu'un après-midi houleux nous attendait. Cette résolution ne dit rien. Elle cherche à faire la manchette. Elle parle «du refus pathologique de la part du gouvernement de mettre fin à la forme coloniale de gouvernement qui existe dans les territoires.» La Commission Carrothers a recommandé certaines autres formules, qui ont été acceptées. J'appuie peut-être l'esprit de la résolution, mais pas le texte.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je tiens à dire tout de suite que je souscris aux propos du député des Territoires du Nord-Ouest (M. Orange): chaque fois que la question du Nord canadien vient sur le tapis, le débat se situe toujours à un niveau très élevé. Et permettez-moi de féliciter le député du Yukon (M. Nielsen) dont la motion a amorcé le débat. Le député du Yukon siège à la Chambre depuis une douzaine d'années. On peut raisonnablement affirmer, je pense, qu'il a été l'un des innovateurs et des promoteurs de l'essor que connaît le Nord canadien.

Pour ce qui est de mon honorable ami, le député des Territoires du Nord-Ouest, ses commentaires sur la récente déclaration du ministre à Yellowknife, nouvelle capitale des Territoires du Nord-Ouest, m'ont fait chaud au cœur. J'ai bien failli lui envoyer une petite note pour le prier de traverser l'allée et de se joindre à nous.

Je suis persuadé que s'il s'adapte si bien à la thèse des conservateurs quant à l'aménagement du Nord canadien, c'est pour avoir reçu sa formation au Nord canadien, lorsqu'il était administrateur de l'Arctique oriental pendant les grandes années d'aménagement, période où j'ai eu le plaisir de le côtoyer en ma capacité de ministre responsable. On s'est exclamé, je le sais, de l'autre côté de la salle quand j'ai dit cela, monsieur l'Orateur, mais je me demande souvent ce qui, depuis quelques années, a détourné l'honorable député de la bonne voie.

Une voix: L'expérience.

L'hon. M. Dinsdale: Il me faut simplement conclure que, dans sa jeunesse, il a eu de mauvaises fréquentations. Comme on le dit, l'arbre tombe du côté où il penche. Certainement le député du Yukon conviendra avec moi que nous l'accueillerons les bras ouverts s'il se joint à nous dans notre campagne en faveur de l'aménagement du Nord canadien.

La seule note aigre dans sa déclaration a été l'attaque lancée contre la motion présentée par le représentant du Yukon, dont il a dit qu'elle n'avait pas de signification particulière et qu'elle visait surtout à accaparer les manchettes. Je ne suis pas d'accord avec sa première opinion, à propos de la signification de la motion, mais avec la seconde, pour ce qui est des manchettes. Il me semble que plus il y aura de manchettes consacrées au Nord du Canada, le grand territoire situé au nord du 60° parallèle, ce territoire de trois millions et demi de milles carrés dont la plus grande partie n'est ni habitée, ni mise en valeur, mieux cela vaudra pour l'affirmation de la souveraineté canadienne sur ces régions. Je dis cela parce que, comme l'a déclaré si sagement en 1962 le premier ministre St-Laurent, les gouvernements canadiens ont toujours eu tendance à occuper ce territoire comme par distraction. C'est ce qui s'est passé au Canada, sauf pendant une ou deux périodes, lors du gouvernement Borden ou des explorations de Stefansson, c'est-à-dire à la grande époque qui fut marquée par l'occupation du territoire canadien, et notamment des régions arctiques.

● (2.50 p.m.)

Par ailleurs, jusqu'en 1952, lorsque le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a été créé sous l'administration St-Laurent, aucun gouvernement canadien n'avait essayé de s'attaquer à ce qui était décrit par l'administration Diefenbaker comme «la dernière frontière canadienne», englobée dans ce qui était presque cyniquement décrit par des adversaires comme une vision du développement du Nord. J'étais à la Chambre lors de la création de ce ministère et ce fut le début de mon intérêt pour le Nord. J'ai participé aux débats de l'époque et j'ai admiré l'initiative du gouvernement St-Laurent à ce sujet. C'est pourquoi j'ai vivement soutenu et préconisé les programmes lancés sous le gouvernement conservateur, de 1957 à 1963.

Malheureusement, après le changement de gouvernement intervenu en 1963, le négativisme, qui était devenu un trait marquant des attaques menées par l'opposition libérale contre les programmes de développement du Nord, a, dès lors, caractérisé la nouvelle administration. Je ne vais pas insister sur les aspects négatifs maintenant, parce que je voudrais que ce débat soit constructif. Mais ce négativisme est apparu lorsque, à cette époque, l'opposition libérale a fait bloc unanimement, par pur entêtement plutôt que pour d'autres raisons, contre l'initiative prise par les conservateurs quant à la construction du chemin de fer de Pine Point. Nous savons tous à présent que le chemin de fer de Pine